

Accueil du locataire dans les nouveaux locaux

Publication : 8 novembre 2014

Gérer l'équipement

Prendre en charge la gestion immobilière



L'essentiel

Réunir les conditions d'accueil grâce à un processus de livraison optimisé

Les enjeux

Livrer un local en parfait état en adéquation avec l'activité du commerçant

Informers les locataires sur les obligations réglementaires

Les objectifs et les stratégies de l'action

Définir le processus de livraison des locaux afin d'accueillir les futurs commerçants dans les meilleures conditions

Les actions préalables

Réceptionner ou livrer le local, avec Procès Verbal de vérification du parfait fonctionnement de tous les équipements (installations électriques, sanitaires, volets roulants, climatisations...) par le propriétaire

Permettre l'accès au local, à la toiture et aux espaces de livraisons

Signer le bail et ses annexes

Produire par le preneur l'attestation d'assurance à jour

Remettre par le preneur un chèque correspondant au dépôt de garantie

Le descriptif de l'action

Remise des clés

Etablissement par le responsable en charge du dossier et rédacteur du bail du document état des lieux à signer par les deux parties

Remise d'un livret technique reprenant l'ensemble des notices explicatives des différents équipements et toutes informations utiles au fonctionnement du local, ainsi qu'un registre de sécurité vierge afin de les sensibiliser sur les obligations des ERP

Transmission des abonnements des différents concessionnaires (eau, électricité, gaz...) au preneur

Démonstration du fonctionnement des équipements mis à disposition (rideaux, alimentation, chauffage...)

Les acteurs

Commerçants, Entreprises, Bailleur

Coût et financement de l'action

Coûts variables en fonction de la nature des interventions

Le calendrier de l'action

A la remise des clés

Résultats et évaluation de l'action

Livraison d'un local conforme à sa destination et bonne appropriation des équipements mis à disposition

Mots-clefs

[Accueil](#), [Local](#), [Etat des lieux](#), [ERP](#)